

HORAIRE HIVER 2019

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.

Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.

Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ERG800	ERGONOMIE DES PROCÉDÉS INDUSTRIELS						
	01	Jeu	08:30 - 12:00	C	A-4524	B. Emami Mehrgani	
ERG801	CONCEPTION ET CHOIX D'OUTILS ET D'ÉQUIPEMENTS						
	01	Mer	18:00 - 21:30	C	A-2448	L. Giraud / J. Arteau	
GTS503	TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ, NORMES ET HOMOLOGATION						
	01	Ven	13:30 - 17:00	C	B-3432	N. Hagemeister	
		Mar	13:30 - 17:30	TP	A-3728		
GTS602	CONCEPTION D'ORTHÈSES ET DE PROTHÈSES						
	01	Mer	08:30 - 12:00	C	B-1716	Y. Petit	
		Jeu	08:30 - 10:30	Labo	A-1220, A-2214		
GTS615	INSTRUMENTATION BIOMÉDICALE						
	01	Jeu	13:30 - 17:00	C	A-4408	G. Matar	
		Mar	08:30 - 12:30	Labo/2	A-3330		
GTS620	BIOMATÉRIAUX POUR DISPOSITIFS MÉDICAUX						
	01	Ven	08:30 - 12:00	C	A-4408	V. Brailovski / S. Lerouge	
		Lun	13:30 - 15:30	TP/Labo	A-3230, A-1214		
GTS813	ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ						
	01	Mer	13:30 - 17:00	C	A-4660	N. Hagemeister	
GTS880	SUJETS SPÉCIAUX EN TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ						
	01	Jeu	08:30 - 12:00	C	A-4404	N. Nuño	Introduction aux techniques de simulation médicale et chirurgicale

NOTES

a)

Programmes d'études

B : baccalauréat

GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité

GC : certificat en gestion de la construction

GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements

PI : certificat en production industrielle

CT : certificat en télécommunication

TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

b)

Activités

C : cours TP : travaux pratiques

LABO : laboratoires

TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines

LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c)

À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.